L'Écho de Cunac

N°23 - Décembre 2019

Journal trimestriel d'informations municipales

Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue 81990 Cunac - 05.63.76.07.17 - http://www.cunac.fr

1959-2019 :

le Foyer Laïque a soufflé ses 60 bougies

(voir article page 2)

« Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. »

Delphine Deshaies-Galinié, Maire de Cunac

Sommaire

60 ans du Foyer Laïque	p. 2
Conseil municipal	p. 3-4
Vie communale	p. 4-7
Culture	p. 8
Vie intercommunale	p. 9
Infos diverses	p. 10
État civil - Agenda	p. 11
Flashs	p. 12

Secrétariat de Mairie

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Fête des 60 ans du Foyer Laïque

En ce mémorable samedi 5 octobre, par un temps clément, sur la Place de l'église décorée, animée en musique par un manège pour petits et grands, c'était jour de fête !

Toutes celles et ceux qui ont eu ou ont toujours à cœur le Foyer Laïque de Cunac, s'étaient donné rendez-vous pour de joyeuses retrouvailles, propices à l'évocation de souvenirs autour de remarquables panneaux d'anciennes photos. En fin d'après-midi, dans la salle de Spectacles, les membres actuels du Foyer sont entrés en scène, avec leurs tee-shirts noirs indiquant *Théâtre*, *Randonnée*, *Volley-ball*, *Tennis* et *Badminton*, pour présenter un spectacle foisonnant de vie, d'inventivité et d'humour, reflet des diverses activités de l'association. Le spectacle s'est terminé en apothéose, tous les acteurs en scène chantant *Tu es de ma famille,* de J.J. Goldman.
Après ce joyeux spectacle, très applaudi, Mme le Maire, Delphine Deshaies-Galinié puis les présidents successifs du Foyer depuis 1972, ont pris la parole devant la salle de Spectacles : M. René Déléris, président de 1972 à 2001, M. Michel Lavagne, président de 2001 à 2005 puis M. Dominique Salvignol, président depuis 2005. Discours bien sentis, vibrants d'émotions, si bien que Dominique Salvignol, très ému, n'a axé son propre discours que sur l'expression *Esprit Foyer*, pour résumer ce qui anime la plus ancienne association de Cunac. Il a ensuite offert à Madame le Maire une jolie plaque en liège, où figurent ces mots : *Esprit Foyer depuis 1959*.

Pour clore cette manifestation exceptionnelle, un repas convivial en plein air sur la Place de l'église, servi par Olivier Soto, a achevé en beauté tous ces moments intenses, organisés à la perfection : félicitations à tous les acteurs de cette journée exaltante, réussie en tous points !

Cunac vit aujourd'hui au rythme d'un événement exceptionnel : l'anniversaire d'une association qui rayonne dans la commune, mais aussi bien au-delà, depuis maintenant 60 ans...
Créé fin 1958 par M. Abel Gourc, le Foyer a traversé six décennies, sans jamais perdre ses valeurs fondatrices : convivialité, épanouissement culturel et sportif, vivre ensemble, permettre à chacun de s'exprimer, de s'affirmer, d'assumer ses responsabilités, en un mot faire du Foyer une école de la vie et un lieu d'accueil chaleureux de rencontre, d'échanges, d'idées et de partage...
Lorsque des femmes et des hommes s'investissent bénévolement avec autant d'énergie pour encadrer jeunes et moins jeunes dans des activités de qualité, ils méritent tout notre respect...

Delphine Deshaies Galinié

Merci Madame le Maire, pour vos paroles bienveillantes envers le Foyer. Merci pour votre soutien et votre aide qui prolongent l'action de vos prédécesseurs...
Fondé par M. et Mme Gourc, instituteurs de Cunac, le Foyer avait pour vocation d'aider des jeunes à monter des pièces, puis à organiser des voyages... Les objectifs des fondateurs demeurent : laïcité, ouverture à tous, loisirs, culture, théâtre, randonnées, sports...
Le Foyer, c'est une belle histoire qui se poursuit, un maillon vivant de l'identité de Cunac, mariant tradition et renouvellement, dans une ambiance inventive et joyeuse...

René Déléris

Mon cher Foyer,
60 ans ! C'est l'âge où l'on prépare sa retraite. Mais, cher Foyer, tu ne fais pas ton âge, surtout quand on voit la vitalité de tes adhérents ! C'est pourquoi je suis persuadé que tu vas encore rester actif pendant des décennies...
Cher Foyer, tu restes fidèle à tes valeurs de FLEP (Foyer Laïque d'Éducation Permanente). Le Foyer, c'est le lieu chaleureux, convivial, lieu d'épanouissement. Laïque : car tu accueilles sans distinction tous ceux qui souhaitent participer. D'Éducation Permanente : car tu permets à tous, jeunes et moins jeunes, de découvrir, de s'enrichir, de s'ouvrir au contact des autres, et surtout... toujours dans le respect de chacun.
Amitié, Convivialité, Solidarité, Respect, c'est l'Esprit Foyer.
Cher Foyer, merci pour tout ce que tu nous as apporté au fil de ces années et pour tout ce que tu nous apportes encore aujourd'hui...

Michel Lavagne

C'est chouette, l'air, pour chanter, voler,...et respirer.
C'est chouette, l'eau, pour nager, naviguer,...et s'hydrater.
C'est chouette, la terre, pour regarder la lune et les étoiles,...et s'alimenter.
Et c'est chouette, les foyers, pour les découvertes et l'amitié.

Jacquie Déléris

Séance du 7 octobre 2019

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Travaux de peinture des vestiaires de la salle de Sports (moins-value : 1 838,16 € ttc)
- Travaux de plâtrerie supplémentaires pour les vestiaires de la salle de Sports (montant : 5546,50 € ttc)
- Travaux supplémentaires de terrassement et VRD pour la cour de l'école (montant : 3 281,40 € ttc)

Modification du plan d'amortissement pour l'Îlot du Jardin public

La durée d'amortissement de cet immeuble, situé Place du Mail, a été fixée à 30 ans (délibérations du 26 juin 2013). Afin de prendre en compte la valeur réelle de ce bien communal, il convient en conséquence de modifier les annuités d'amortissement, jusqu'en 2043.
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette modification.

Subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil propose de favoriser les associations qui agissent auprès des jeunes, celles qui proposent des animations gratuites ou bien celles qui répondent favorablement aux sollicitations de la Mairie, telles que les invitations à leurs assemblées générales, la rédaction d'articles pour les bulletins d'informations municipales ou les actions conjointes en partenariat avec la scène Nationale d'Albi.
Pour les quinze associations de la commune, le montant total des subventions s'élève à 6 100 € par an, somme prévue au budget primitif.
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces différents versements aux associations.

Subvention à la Scène Nationale d'Albi

Grâce à la convention de partenariat entre la commune et la scène nationale d'Albi, quatre spectacles par an sont organisés à Cunac, moyennant la somme de 3000 €.
Il convient de verser le solde de cette somme à la Scène Nationale d'Albi, soit 1 200 €. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce versement.

Subvention de fonctionnement à la Coopérative scolaire

Après vérification des documents justificatifs remis par les enseignants de l'école, il est proposé d'attribuer la somme de 2 500 €, prévue au budget, à la Coopérative scolaire.
Après délibération, le Conseil approuve le versement de cette subvention de fonctionnement.

Subvention exceptionnelle au Foyer Laïque d'Éducation Permanente (F.L.E.P.)

Le Foyer laïque a sollicité auprès de la Mairie une aide exceptionnelle pour l'organisation d'une fête à Cunac, le samedi 5 octobre, à l'occasion de son 60ème anniversaire.
Le budget prévu par l'association se montant à 3 400 €, il est proposé au Conseil d'y participer à hauteur de 50 %, soit 1 700 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'attribution de cette subvention exceptionnelle au Foyer laïque.

Service civique : renouvellement de l'agrément

En 2016, un premier agrément, d'une durée de trois ans, avait été obtenu par la commune, afin d'accueillir chaque année un jeune volontaire en service civique, ce qui a été réalisé.
Il convient donc de renouveler cet agrément pour une nouvelle durée de trois ans. Une jeune volontaire a été trouvée et entrera en fonction le 8 octobre.
Son tutorat sera assuré, comme les trois années précédentes, par Mme Sophie Frère, conseillère municipale.
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique.

Taxe foncière 2019 du local commercial

Afin de pérenniser l'activité de l'épicerie-bar de la commune, il est proposé de ne pas solliciter auprès de la personne attitrée le remboursement de la taxe foncière 2019, soit 869 €.
Après délibération, le Conseil approuve cette exonération de taxe foncière.

Rapport d'activité 2018 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Madame le Maire présente au Conseil ce rapport, consultable à la Mairie ou sur le site Internet de l'agglomération.
Le Conseil prend acte de ce rapport d'activité.

Lotissement *Les Hospitaliers* : intégration dans le domaine public

Suite à la demande de la Société Tarn Promotion Services de rétrocéder à la commune les voies et réseaux du lotissement *Les Hospitaliers*, situé Chemin du Pin, Madame le Maire propose au Conseil d'intégrer dans le domaine public communal les voies, réseaux et espaces verts de ce lotissement.
Après délibération, le Conseil approuve cette intégration.

Questions diverses

Spectacles de la Scène Nationale d'Albi

- La 3ème opération *Ce soit, on bouge !* a eu lieu le dimanche 29 septembre. Vingt-cinq personnes ont pu profiter d'un superbe spectacle de mime (coût pour la commune : 217 €).
- Prochain spectacle le vendredi 18 octobre à 20h30, à la salle de Spectacles : *De A à Z, abécédaire aléatoire*, par Vincent Roca.

60ème anniversaire du Foyer laïque

Cet événement a eu lieu sur la Place de l'Église et à la salle de Spectacles : exposition photos, souvenirs, manège, repas de retrouvailles, joli spectacle rassembleur, imprégné de *l'esprit Foyer*.

École

- L'effectif est de 123 élèves (2 classes de Maternelle, 3 classes d'Élémentaire). Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe enseignante.
- Nouvelle cour réaménagée : l'école a acheté des petites voitures et ballons sauteurs, en complément des tricycles et trottinettes.
- Tous les vendredis, petits « conseils » mis en place dans les 3 classes d'Élémentaire, pour discuter du fonctionnement de la classe.
- Billets de comportement, collés chaque semaine dans les cahiers et à faire signer aux parents.
- Nouveau projet d'école d'une durée de 4 ans, axé sur le vivre ensemble et la citoyenneté.
- Classe de découverte pour les 3 classes d'Élémentaire, à Fondamente (Aveyron) les 1, 2 et 3 avril prochains : poney à la ferme, nature et découverte.
- Deux exercices de sécurité ont eu lieu : alerte incendie et alerte attentat-intrusion.
- Élection des délégués des Parents d'élèves : vendredi 11 octobre.
- Premier Conseil d'école : lundi 14 octobre.

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Les élections du nouveau CMJ (4 candidats), dont le maire-enfant, auront lieu à l'école le mardi 8 octobre. La première réunion du CMJ se tiendra à la mairie le mardi 15 octobre.

Prochaines manifestations

- Dimanche 17 novembre, à 11h30 : commémoration du 11 novembre 1918
- Dimanche 17 novembre, de 9h à 18h : bourse aux jouets (APE)
- Dimanche 1er décembre, de 9h à 18h : marché de Noël (LCC)

Associations

Un point a été effectué sur les récentes assemblées générales de la Société de chasse Cunac-Cambon, du Comité d'Animation de Cunac, de l'APE, de l'US – Foot/Danse, du Foyer laïque et du LCC.

Madame le Maire, Delphine Deshaies-Galinié, et l'ensemble du Conseil municipal auront le plaisir de présenter leurs **Vœux de Nouvel An** à tous les habitants le **vendredi 10 janvier, à 18h30,** à la salle de Spectacles.

À cette occasion, l'équipe municipale réserve le meilleur accueil aux familles nouvellement installées à Cunac pour leur souhaiter la bienvenue.

À l'issue de cette cérémonie traditionnelle, le moment de convivialité reste un temps fort de l'année, où se tissent et se renforcent les liens entre les habitants, heureux de se retrouver.

Nous vous attendons nombreux !

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE CUNAC

Le quatrième CMJ déjà mobilisé !

En octobre, quatre nouveaux jeunes ont été élus par leurs camarades de l'école de Cunac. Chaque électeur du CE1 au CM2 a pu choisir son candidat, élisant, exceptionnellement pour cette année, directement le jeune maire. C'est en collaboration avec les enseignants de l'école que cette 4ème élection a pu être organisée : une campagne électorale de quinze jours, le vote avec bulletin, enveloppe, urne, registre à signer sous le regard et contrôle de jeunes assesseurs.
Comme chaque année, ils ont aussi réalisé le dépouillement et le comptage des bulletins. Les enfants ont ainsi pu découvrir ou re-découvrir les étapes du processus électoral. Les résultats ont été annoncés dans les trois classes par Mme le Maire, Delphine DESHAIES-GALINIÉ : Jules TARROUX-EZES est le nouveau jeune maire, accompagné de trois jeunes conseillers, Alexia HENRION, Nathan HENRION et Lila PUECH-RIDELL.

Le quatrième CMJ est déjà au travail. Accompagnés par Sophie FRÈRE, élue référente du CMJ et Thérèse BEAUCOURT, adjointe aux affaires scolaires, les jeunes élus ont ciblé quelques projets pour leur mandat.

Ils souhaitent ainsi travailler sur la question du gaspillage en classe et à la cantine, sur le tri et le recyclage de nos déchets. Ils veulent aussi organiser des collectes pour des associations, réfléchir à une journée sans voiture dans la commune.
À l'issue de la première réunion de travail, une demande a été faite, auprès de Mme le Maire et du Conseil municipal, pour équiper les classes d'une poubelle pour le tri des papiers.
Il ne leur reste plus qu'à expliquer la démarche à leurs camarades !

Lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Grande guerre, Jules, Alexia, Nathan et Lila ont répondu présents. Ils ont ainsi lu avec grand sérieux, un texte de Jean OBERLÉ, jeune lycéen parisien, apprenant la fin des combats et racontant la réaction des Parisiens. Ils ont aussi accompagné Mr MOTYKA, président de la F.N.A.C.A. et Mme le Maire Delphine DESHAIES-GALINIÉ, pour le dépôt des gerbes. Pour finir, ils ont déposé des roses au pied de la stèle du Souvenir avec leurs camarades de CM1, qui venaient de lire, avec grande application, le poème d'Arthur Rimbaud, *Le dormeur du val*.

Par ailleurs, les jeunes conseillers poursuivent la correspondance, commencée en 2016, avec des enfants du Cameroun. Ils se sont présentés, parlant de leurs goûts, de leur famille, et ils ont accompagné leurs lettres de jolis dessins. Ils attendent avec impatience la réponse de Daniel, Emmanuelle, Linda Divine, Roseline et Justus.

Nos quatre jeunes élus vont donc, au rythme d'une réunion par mois, continuer à s'investir et se mobiliser dans les différents projets, les mener à bien, avec pour objectif d'être utiles à la commune et d'améliorer le « vivre ensemble » entre les habitants.

101ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Beaucoup de personnes autour du monument aux Morts et de la stèle du Souvenir, lors de la commémoration de la fin de la guerre de 14-18 : porte-drapeaux, anciens combattants de la FNACA, Jean-Paul RAYNAUD, conseiller départemental et maire de Saint-Juéry, Marine IRISSOU, directrice de l'école, des élus, les quatre jeunes du CMJ et des enfants de l'école. Beaucoup de personnes aussi dans l'assistance, familles et fidèles habitants attachés aux commémorations du village.

Ce sont les quatre nouveaux élus du CMJ qui ont ouvert la cérémonie, en lisant tour à tour les passages d'une lettre très vivante, évoquant la liesse générale, en ce fameux 11 novembre 1918.

Ensuite, avec grande application, ce sont les élèves de CM1 qui ont lu les strophes émouvantes du *Dormeur du val*, poème d'Arthur RIMBAUD.

Après la lecture des deux discours officiels de la FNACA et de l'État, quelques élèves ont participé solennellement au dépôt des deux gerbes au monument aux Morts. Puis chacun d'eux est venu déposer une rose rouge à l'Espace du Souvenir. Enfin, madame le Maire a vivement remercié l'assistance pour sa présence, tout en rappelant l'importance des commémorations ainsi que la nécessité de transmettre aux jeunes un message capital : le respect du devoir de mémoire.

Après la cérémonie, le traditionnel moment de convivialité à la mairie est toujours une agréable occasion de rencontres et d'échanges amicaux.

Texte de Jean OBERLÉ, lycéen au moment de l'Armistice et travaillant dans un bureau de la Mairie de Paris.

Le 11 novembre 1918 à Paris. Un matin, le bourdon de Notre Dame retentit, puis les cloches de toutes les églises. Et soudain, le canon tonna. Tout le monde bondissait dans le bureau.
Alors, une employée aux fiches retrouva une voix qu'on croyait perdue pour toujours et monta sur une table. Elle chanta le premier couplet de la Marseillaise, s'arrêta parce qu'elle ne savait pas le second. Ça ne faisait rien. On hurlait : Vive la France !
Le garçon de bureau cria plus fort que tout le monde : Vive la République ! Je me sauvai dans les rues. Les soldats de tous les pays embrassaient toutes les femmes. Des drapeaux, achetés en 1914, pavoisaient toutes les maisons. La foule tirait des canons, chevauchés par les soldats.
Devant la Chambre des députés, une foule énorme entourait une auto, l'assiégeait. Dedans, il y avait un petit monsieur en chapeau melon et gants gris, avec une grosse moustache blanche : c'était Clemenceau.

Arthur RIMBAUD, Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

12èmes Journées Européennes du Patrimoine à Cunac

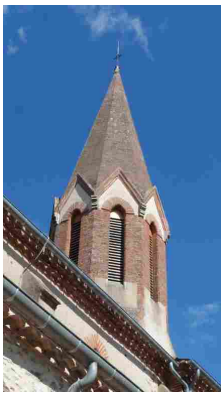

(1)

Les deux journées du 21 et 22 septembre dernier ont vu passer à l'église St Jacques de Cunac une cinquantaine de visiteurs : nouveaux habitants, gens de passage, habitués, ou tout simplement personnes curieuses de voir comment une petite commune réussit à préserver son patrimoine ! Ces visiteurs ont été à la fois intéressés et intéressants, tout en étant stimulants pour l'avenir : ils ont vivement encouragé les bénévoles du Relais à poursuivre leurs actions en faveur du patrimoine cunacois.

Pour répondre au thème de l'année, *Arts et divertissements*, les membres du Relais avaient réalisé une affiche sur les spectacles ayant eu lieu dans l'église :

- Concert des deux prêtres-chanteurs, Jean et Pierre PRADELLES (2013)
- Chants polyphoniques corses par le chœur de *l'Alba* (2014),

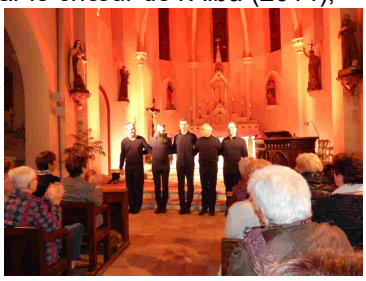

- Chants polyphoniques pyrénéens par le chœur *Vox Bigerri* (2017),

- Duo mandoline-accordéon DALTIN-BEER DEMANDER (2019),

- L'Harmonie Saint Éloi de Saint-Juéry a également donné un concert à l'église de Cunac.

Comme chaque année, la statue de Saint-Jacques, les fresques de Nicolas GRESCHNY et le Petit musée d'Art sacré, ouvert en 2014, ont suscité l'intérêt des amateurs de patrimoine.

(1) Photo réalisée par Léo SARROCHE, 9 ans, pour le concours photos du CMJ

Élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Pour ces élections, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées :

- Il est désormais possible de s'inscrire **jusqu'au 7 février 2020** (la règle du 31 décembre de l'année précédent le scrutin n'est donc plus impérative). Cette inscription peut se faire en mairie, sur le site www.service-public.fr, ou bien par courrier (envoi d'un imprimé CERFA spécifique). Dans tous les cas, il faut prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.
- Chaque citoyen peut s'inscrire en ligne et vérifier lui-même sa situation électorale (www.service-public.fr).

Il est impossible de voter sans être correctement inscrit sur les listes électorales.

Dès qu'il y a déménagement notamment, on doit penser à cette inscription qui est volontaire.

Renseignements auprès de la Mairie : 05 63 76 07 17.

Rappel : une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Pour justifier votre identité au moment de voter, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire (en cours de validité)

Liste complète : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361

Spectacles *Au Fil du Tarn*

Spectacle *Vincent ROCA de A à Z* : un beau succès

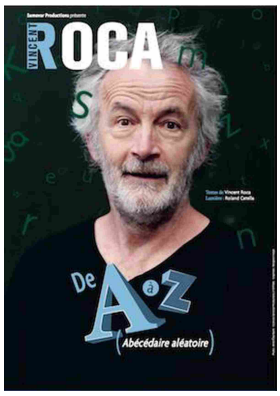

Humoriste, poète et seul en scène, Vincent Roca a captivé son auditoire le 18 octobre dernier à Cunac.

À partir d'une lettre de l'alphabet tirée au hasard, l'artiste a entraîné les cent-vingt spectateurs dans un tourbillon de mots, humoristique et jubilatoire. Tel un équilibriste, sans perdre le fil, il a joué avec les subtilité de la langue française, rebondi d'idée en idée, surpris par des rapprochements cocasses ou à l'humour mordant, pour mieux amuser ou émouvoir.

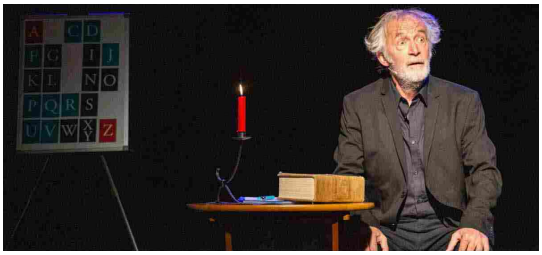

À la fois alerte, drôle, profond et léger, ce spectacle a remporté un succès mérité auprès du public, d'emblée conquis puis séduit par la virtuosité de Vincent Roca.

Prochains spectacles à Cunac

Théâtre / Cabaret : ***C'est ce soir ou jamais***

Vendredi 6 mars 2020 à 20h30
Salle de Spectacles de Cunac
Durée : 1h30

Pour notre plus grand plaisir, le metteur en scène Pierre Barayre a rassemblé des artistes aux talents multiples qui vont nous dévoiler l'univers singulier de Karl Valentin, le plus célèbre cabarettiste allemand. Bienvenue dans l'atmosphère enfumée des bastringues munichois d'avant-guerre !

Théâtre : ***Cent mètres papillon***

Vendredi 27 mars 2020 à 20H30
Salle de Spectacles de Cunac
Durée : 1h15

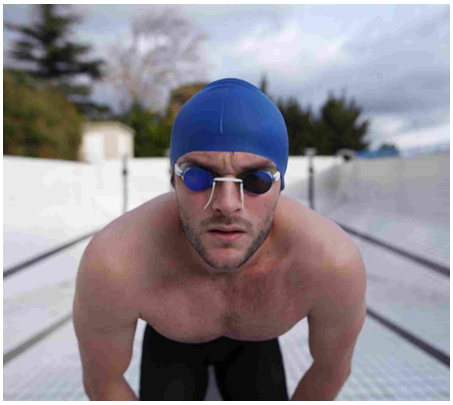

Larie, 16 ans, glisse sur l'eau comme un serpent. Il rêve de records, de victoires et de médailles. Les entraînements sont rudes et les compétitions éprouvantes. Mais seul le chronomètre compte... L'acteur Maxime Taffanel, qui fut lui-même nageur de haut niveau, sait de quoi il parle...

Théâtre : ***Turing test***

Jeudi 30 avril 2020 à 20H30
Salle de Spectacles de Cunac.
Durée : 1h00

Cunac avait déjà accueilli la Compagnie Nokill, pour le très beau spectacle *L'Envol* en décembre 2018. Bertrand et Léon Lenclos ont choisi de vous accueillir cette fois dans un laboratoire d'intelligence artificielle, foisonnant de robots en tout genre et d'objets détournés...

Le tarif reste inchangé : 10 € (ou 7 € en tarif réduit).
Pensez à réserver vos places auprès de la mairie (05 63 76 07 17) ou de la Scène Nationale d'Albi (05 63 38 55 56).

Albi : la Passerelle avance à grands pas

La future Passerelle est du ressort de l'Agglo, maître d'ouvrage dans le cadre de sa compétence Mobilité-Déplacements doux.
Cyclable et piétonne, en encorbellement sur le viaduc ferroviaire, elle créera un lien nouveau entre les deux rives du Tarn et mettra ainsi la Cathédrale à 700 mètres de Pratgraussals : 5 minutes à vélo ou 10 minutes à pied !
Cet été, la construction a progressé à grands pas. Cinq palées, énormes échafaudages de quinze tonnes chacun pouvant supporter le poids de la Passerelle, ont été installées contre les piles du viaduc : mise en œuvre spectaculaire et véritable performance technique.

En ce moment, sur le site du chantier, les tronçons métalliques de la Passerelle commencent à être livrés. Ils y seront assemblés, avant d'être montés le long du viaduc, à l'aide des palées. Ces opérations de montage, délicates et hautement techniques, font actuellement l'objet de réflexion, avant leur prochaine réalisation.

Comme annoncé par Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Présidente de l'Agglo, la livraison de la Passerelle devrait avoir lieu au premier semestre 2020.

Premier ouvrage d'art à être réalisé par le Grand Albigeois, la Passerelle, nouveau cheminement doux, reliera les deux rives du Tarn de façon harmonieuse et fonctionnelle.
De chacun de ses cinq belvédères, situés sous les arches du viaduc, elle offrira aussi un point de vue exceptionnel sur notre splendide Cité épiscopale d'Albi.

Schéma directeur piéton :
l'Agglo veut inciter aux déplacements à pied

En 2013, l'Agglo s'est dotée d'un *Schéma directeur cyclable*, afin de favoriser les déplacements à vélo.
En six ans, les aménagements cyclables ont augmenté de 20%.

De nouveaux itinéraires cyclables ont été créés, comme les 2,2 km de voie cyclable et piétonne le long de la rocade, entre l'échangeur de la Route de Castres et le Stadium d'Albi, les 900 m de la voie verte entre Saint-Juéry et Albi, la rue Tonimarié à Marssac, la voie cyclable et piétonne du quartier La Plaine-Le Gô, le long de la rocade.

Dans le même esprit, afin d'inciter à la marche pour les déplacements courts quotidiens, l'Agglo est en train d'élaborer un *Schéma directeur piéton*, qui devrait être approuvé fin janvier 2020.

Dans quels buts ?

- favoriser la marche en sécurité sur l'espace public, en particulier vers les pôles d'attraction (centres-bourgs, centres-villes, commerces, équipements, ...),
- diminuer la pollution atmosphérique, en se déplaçant à pied (ou en vélo), plutôt qu'en voiture,
- améliorer le cadre de vie en embellissant les parcours de marche sécurisés (végétalisation),
- inciter à la pratique quotidienne de la marche (ou du vélo), au bénéfice de la santé publique.

En concertation avec les 16 communes de l'Agglo, des itinéraires prioritaires vont être validés dans chaque commune et des préconisations d'aménagements viendront à l'appui.

À l'évidence, marcher dans l'Agglo ou y rouler en vélo, ne peut être que bénéfique pour la santé et pour l'environnement.

Eau potable : la nouvelle usine de Teillet a un an

En décembre 2018, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou (S.I.A.H.), auquel adhère Cunac, ainsi que 56 autres communes, inaugurait sa nouvelle usine de production d'eau potable à Teillet.

D'où provient notre eau ?

Elle est produite à partir de l'eau brute, pompée sur le site de Razisse, lui-même alimenté par les eaux de son généreux bassin versant.

Datant des années 1950, les installations de Razisse nécessitaient d'importants travaux de mise en sécurité et en conformité.

D'un montant total de 34 millions d'euros et d'une durée de deux ans, ces travaux ont consisté à rehausser le barrage de 4 mètres, réaliser un nouveau déversoir et supprimer l'ancienne unité de traitement, en vue de la construction de la nouvelle usine.

Comment est produite notre eau potable ?

L'eau brute, pompée dans le barrage de Razisse, est acheminée vers la nouvelle usine, située à 5 km, par deux conduites de 50 cm de diamètre.

Sur ce site, l'eau est traitée pour éliminer les bactéries, reminéralisée et clarifiée afin d'enlever les matières en suspension.

Par un réseau de 2 000 km, l'eau potable ainsi obtenue est distribuée aux 57 communes du S.I.A.H. du Dadou.

La production d'eau potable de la nouvelle usine de Teillet s'élève à 25 000 m^3 par jour.

Grâce à ce nouvel équipement hautement performant, les 46 000 administrés desservis bénéficient d'une eau potable d'excellente qualité et ce, pour les 60 ans à venir !

Le *Chèque énergie*, comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'État a mis en place le *Chèque énergie* afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Il concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages qui reçoivent à chaque printemps, à leur domicile, un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Le montant de ce chèque, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage, varie de 48 à 277 €.

Il peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse,...

Il peut également être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique et, dans ce cas seulement, sa validité peut être doublée, de façon à cumuler les montants de plusieurs chèques.

Les attestations qui accompagnent l'envoi du chèque permettent de se déclarer auprès du fournisseur d'électricité ou de gaz.

La réception d'une attestation ou d'un *Chèque énergie* par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'usager, telles que : l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples,...

Toutes les démarches concernant le *Chèque énergie* peuvent être réalisées en ligne. N'hésitez pas à vous informer :

Site d'information :
www.chequeenergie.gouv.fr
Numéro vert gratuit : 0 805 204 805

État civil trimestriel

Ils sont nés...

ARMENGAUD Élise, Marthe, Aline,
le 5 septembre 2019

CAPUS Éthan, René, Paul,
le 14 septembre 2019

BOUR Léonie, Céline, Christine, Maria,
le 23 septembre 2019

FAIDI Diego,
le 16 octobre 2019

CARAYOL Jules
le 6 décembre 2019

Ils nous ont quittés...

FONTAINE Jean-Marie, Edmond, Louis, Pierre,
le 18 septembre 2019

ROUQUETTE Rachel, Émilienne,
le 6 octobre 2019

Agenda

Décembre

Mardi 31 décembre	20h30	Réveillon du Nouvel An	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac

Janvier

Vendredi 10 janvier	18h30	Cérémonie des vœux de la municipalité		Salle de Spectacles
Samedi 11 janvier	20h30	Bal de l'ASDC	Salle de Spectacles	Association Sportive Danses de Cunac
Samedi 18 janvier	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Vendredi 24 janvier	20h30	Loto de l'école	Salle de Spectacles	Association des Parents d'Élèves
Lundi 27 janvier	20h30	Conseil municipal		

Février

Samedi 1er février	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 15 février	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 29 février	20h30	Loto de l'ADMR	Salle de Spectacles	Aide à Domicile en Milieu Rural

Mars

Dimanche 1er mars	14h00	Loto de l'ARPA	Salle de Spectacles	ARPA Saint Juéry/Cunac
Vendredi 6 mars	20h30	Spectacle *Au Fil du Tarn* : *C'est ce soir ou jamais*	Salle de Spectacles	Scène Nationale d'Albi, Foyer Laïque et Mairie de Cunac
Samedi 7 mars	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 14 mars	20h30	Bal de l'ASDC	Salle de Spectacles	Association Sportive Danses de Cunac
Dimanche 15 mars	Premier tour des élections municipales			
Samedi 21 mars	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 22 mars	Deuxième tour des élections municipales			
Vendredi 27 mars	20h30	Spectacle *Au Fil du Tarn* : *Cent mètres papillon*	Salle de Spectacles	Scène Nationale d'Albi, Foyer Laïque et Mairie de Cunac
Samedi 28 mars	9h à 12h et de 13h à 17h - Journée Portes ouvertes à la Chambre de Métiers de Cunac.			
Samedi 28 mars	20h30	Bal de l'ASDC	Salle de Spectacles	Association Sportive Danses de Cunac

Publication de la commune de Cunac - Décembre 2019 **Directrice de la publication :** Delphine DESHAIES-GALINIÉ
Rédaction, photos et mise en page : Commission Communication **Tirage :** 740 exemplaires
Impression : Atelier protégé Rebond - 1 chemin de Mayric 81000 Albi

Course cycliste L'Albigeoise-Calmejane
14 septembre 2019

Bourse aux jouets
APE - 17 novembre 2019

ALAÉ de Cunac
novembre 2019

Sortie nature de la Maternelle
17 octobre 2019

Marché de Noël
LCC - 1er décembre 2019